



DEVOIRS FAITS - Lettre de proposition aux familles pour la 3ème période MARS à JUIN

publié le 08/03/2019

Sur la semaine du 4 au 8 mars, la feuille pour l'inscription au **dispositif DEVOIRS FAITS** a été distribué à tous les élèves :

 [DEVOIRS FAITS - Fiche de réponse](#) (PDF de 111.1 ko)

Les créneaux que vous choisissez vont engager votre enfant sur toute la durée de la troisième session du dispositif, soit du **lundi 25 mars 2019 jusqu'au jeudi 6 juin 2019** .

L'élève devra être présent à toutes les séances auxquelles il sera inscrit. Il ne sera pas autorisé à changer de groupe. Le Règlement Intérieur s'applique également dans le cadre de DEVOIRS FAITS.

Merci de rendre cette fiche que la RÉPONSE soit POSITIVE ou NÉGATIVE.

A REMETTRE AU PLUS TARD LE LUNDI 18 MARS 2019 au **Professeur Principal** qui transmettra à la vie scolaire qui constituera les groupes. Une confirmation d'inscription vous sera transmise en retour.

De plus, sur proposition des Professeurs Principaux, votre enfant pourra être inscrit dans un petit groupe d'aide sur des créneaux d'étude (pendant le temps scolaire). Le cas échéant, une information vous sera transmise par le carnet de correspondance.